

## **Projet de protection des berges du fleuve Saint-Laurent entre le parc Notre-Dame-de-la-Garde et le terrain de la Garde côtière canadienne à Québec**

**Dossier : 6211-02-082**

### **Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 7 mars au 22 avril 2013**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de protection des berges du fleuve Saint-Laurent entre le parc Notre-Dame-de-la-Garde et le terrain de la Garde côtière canadienne* par la Ville de Québec a pris fin le 22 avril dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 21 février 2013 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 7 mars au 22 avril 2013, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---

## **Le projet**

### **Justification et description**

La Ville de Québec souhaite mener des travaux de protection des berges du fleuve Saint-Laurent pour contrer l'érosion afin d'assurer la sécurité des usagers et préserver les infrastructures touristiques et urbaines en place. Ces travaux seraient réalisés entre les lots 1 315 062 et 1 315 094 du cadastre de la Ville de Québec, situés entre le terrain de la Garde côtière canadienne et le début des encaissements de bois près du bassin Brown dans le secteur Notre-Dame-de-la-Garde, sur des terrains appartenant à l'Administration portuaire de Québec et à la Ville de Québec.

Le projet consisterait à enrocher le talus en érosion avec de la pierre de différents calibres sur une distance de 414 m linéaires. La superficie totale d'empiètement en milieu marin serait d'environ 6 500 m<sup>2</sup> et l'empiètement en milieu terrestre serait d'environ 1 500 m<sup>2</sup>. Le projet nécessiterait le déplacement et l'entreposage temporaire de mobilier urbain et d'équipements fixes, l'aménagement d'une aire d'entreposage des matériaux, d'une aire de stationnement et de ravitaillement de la machinerie, l'aménagement d'un chemin d'accès à la plage et de barrières à sédiments ainsi que l'excavation d'une tranchée au bas de la pente pour ancrer le pied d'enrochement, l'exécution de travaux de reprofilage de la pente, la mise en place d'une membrane géotextile, l'utilisation de pierres filtres de 100 à 300 kg, l'utilisation de pierres de carapace de 1 à 3 tonnes et la végétalisation de la berge.

La Ville de Québec réaliserait ce projet sur une période de dix ans en deux ou trois tronçons dont le premier serait prévu en 2013. Le coût du projet est estimé à 600 000 \$ par tronçon de 200 m. La durée des travaux est estimée entre six à huit semaines par tronçon.

(Extrait du communiqué émis le 7 mars 2013)

### **Les préoccupations soulevées**

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans le centre de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- l'importance de choisir des arbustes de petite taille pour les paliers de végétation afin de conserver la vue sur le fleuve pour les utilisateurs du secteur ;
- la nécessité ou non de mettre de la végétation sur le haut du talus ;
- le coût et le financement du projet ;
- les propriétaires des terrains en bordure des travaux et leur participation respective au financement du projet ;

- l'existence d'une autre technologie que l'enrochement pour régler le problème de l'érosion des berges ;
- la possibilité de construire des caissons en bois, comme au bassin Brown, au lieu de l'enrochement et les coûts liés à une telle option ;
- la provenance et le transport des pierres qui seraient utilisées pour l'enrochement.

## Les activités d'information et de communication

### Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Collège-des-Jésuites <i>Accès Internet gratuit</i>	1120, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdo régionaux
13 mars 2013	<i>Le Soleil</i>	
14 mars 2013	<i>Le Devoir</i>	
15 mars 2013		<i>Le Carrefour de Québec</i>
29 mars 2013		<i>Le Carrefour de Québec</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
7 mars 2013 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Capitale-Nationale	214	Site du BAPE
27 mars 2013 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la Capitale-Nationale	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mercredi 27 mars 2013
<b>Lieu</b>	Yacht Club de Québec, 1225, boulevard Champlain à Québec
<b>BAPE : Animation</b>	Karine Lavoie, conseillère en communication
<b>Accueil et prise de notes</b>	Julie Olivier, conseillère en communication
<b>Promoteur</b>	Chantal Émond, chargée de projet, Ville de Québec Catherine Gaudette, chargée de projet, Dessau Yann Ropars, consultant en génie maritime
<b>Assistance</b>	7 personnes
<b>Durée</b>	1 h

## Les relations de presse

Un journaliste du journal *Le Soleil* a assisté à la soirée d'information.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le quotidien *Le Soleil* a repris les grandes lignes du projet expliqué par les représentants du promoteur lors de la séance d'information du 27 mars dernier.

## **Les communautés autochtones**

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 24 avril 2013

*Karine Lavoie*

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier  
En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication